

**Mardi de l'ORT  
19 novembre 2013**

**Les défis de l'accessibilité  
dans les transports publics en 2015**

**Comment rendre accessible le réseau de transport régional ?**

**Objectifs de la politique régionale et cas pratiques d'aménagement de gares.**



**Gares & Connexions**

l'esprit grand ouvert



# Sommaire

- I. **Enjeux et objectifs du Schéma Directeur d'Accessibilité du réseau de transport régional**
  
- II. **Les actions réalisées depuis 2008**
  - II. 1. **Mise en accessibilité du Matériel roulant (trains et autocars)**
  - II. 2. **Des services à distance pour l'accessibilité**
  - II. 3. **L'accessibilité des points d'arrêt autocars**
  - II. 4. **L'accessibilité des gares régionales**
  
- III. **Cas pratique d'aménagement de la gare de St-Etienne-de-Montluc (44)**

# I. Enjeux et objectifs du Schéma Directeur d'Accessibilité du réseau de transport régional

D'ici 2018, la population de 60 ans ou plus ayant besoin d'aide pour la vie quotidienne devrait augmenter de 20% en Pays de la Loire.

13% de la population ligérienne déclarent une déficience motrice.

2005 : adoption de la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

**→ Objectif : un réseau de transport régional accessible pour tous en 2015, un objectif confronté aux contraintes techniques et financières.**

# I. Enjeux et objectifs du Schéma Directeur d'Accessibilité du réseau de transport régional

**26 juin 2008** : Adoption du Schéma Directeur d'Accessibilité de la Région des Pays de la Loire par le Conseil Régional, qui prévoit :

- La mise en accessibilité du matériel roulant
- La mise en place de services à distance accessibles
- La mise en accessibilité des points d'arrêt autocars régionaux
- La mise en accessibilité des 38 gares régionales du réseau
- Schéma directeur également validé par RFF et G & C

Par ailleurs, certaines haltes ferroviaires font l'objet d'un programme régional d'allongement des quais (financé à 100% par la Région) rehaussés à cette occasion.

## II. Les actions réalisées depuis 2008

### II. 1. Matériel roulant (trains et autocars)

#### Les trains

Maîtrise d'ouvrage : SNCF/Région financeur à 100% et co-décideur

- Fort investissement de la Région à l'occasion des renouvellements et acquisition de matériel : 110 nouveaux engins commandés depuis 2004 pour un montant de 727 M€
- 85 % du parc régional accessible aux personnes en fauteuil (mars 2012)



## II. 1. Matériel roulant (trains et autocars)

- Mise en conformité des 35 Autorails Grande Capacité Pays de la Loire vis-à-vis des normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

2 140 080 € HT, financés à 100% par la Région (réalisée en 2010/2011)

- Mise en conformité de 10 automoteurs X72500

446 643 € HT (financement 100% par la Région et réalisée pour 2013)



# II. 1. Matériel roulant (trains et autocars)

## Les autocars

Maîtrise d'ouvrage : Région financeur



Mise en accessibilité des autocars lors du renouvellement des contrats pour les lignes autocars :

Sont accessibles les cars des lignes régionales :

Nantes – Noirmoutier

Nantes – St-Jean-de-Monts

Le Mans – La Flèche – Saumur

Laval – Angers

Laval – Nantes

Fontenay – Niort

La Roche/Yon – Luçon – Fontenay

Nantes – Poitiers

La Rochelle – Fontenay

Redon – St-Nazaire

La Roche/Yon - Les Sables d'Olonne

La Roche/Yon - Bressuire

Nantes – Cholet

Angers – Châteaubriant

## II. 2. Des services à distance pour l'accessibilité

Un outil sur internet pour préparer son voyage en amont :

- Destineo est un calculateur d'itinéraire en transports en commun (bus, car, train, etc.). Il rassemble les horaires de tous les réseaux ligériens (19 réseaux).
- Le SDA préconise que Destineo devienne à terme un site d'information – réservation – vente

## II. 2. Des services à distance pour l'accessibilité

### S'informer sur les horaires

Destineo est accessible aux personnes mal ou non voyantes équipées d'un clavier braille ou d'un lecteur de synthèse vocale

Depuis 2011, les informations sur l'accessibilité des transports commencent à être intégrées sur certains réseaux

DÉPART : 09h25		Jean XXIII (Angers) 			
		Départ : 09h25 Arrivée : 09h57	Prendre le tramway A à l'arrêt Jean XXIII (Angers) En direction de Avrillé - Ardenne (Avrillé) Descendre à l'arrêt Acacias (Avrillé) Durée : 32 min <a href="#">» Cliquer ici pour voir la fiche horaire</a>		
ARRIVÉE : 09h57		Acacias (Avrillé) 			

l'esprit grand ouvert



## II. 3. L'accessibilité des points d'arrêt autocars

Maîtrise d'ouvrage : Région (poteaux et abris) / Collectivités (voirie)

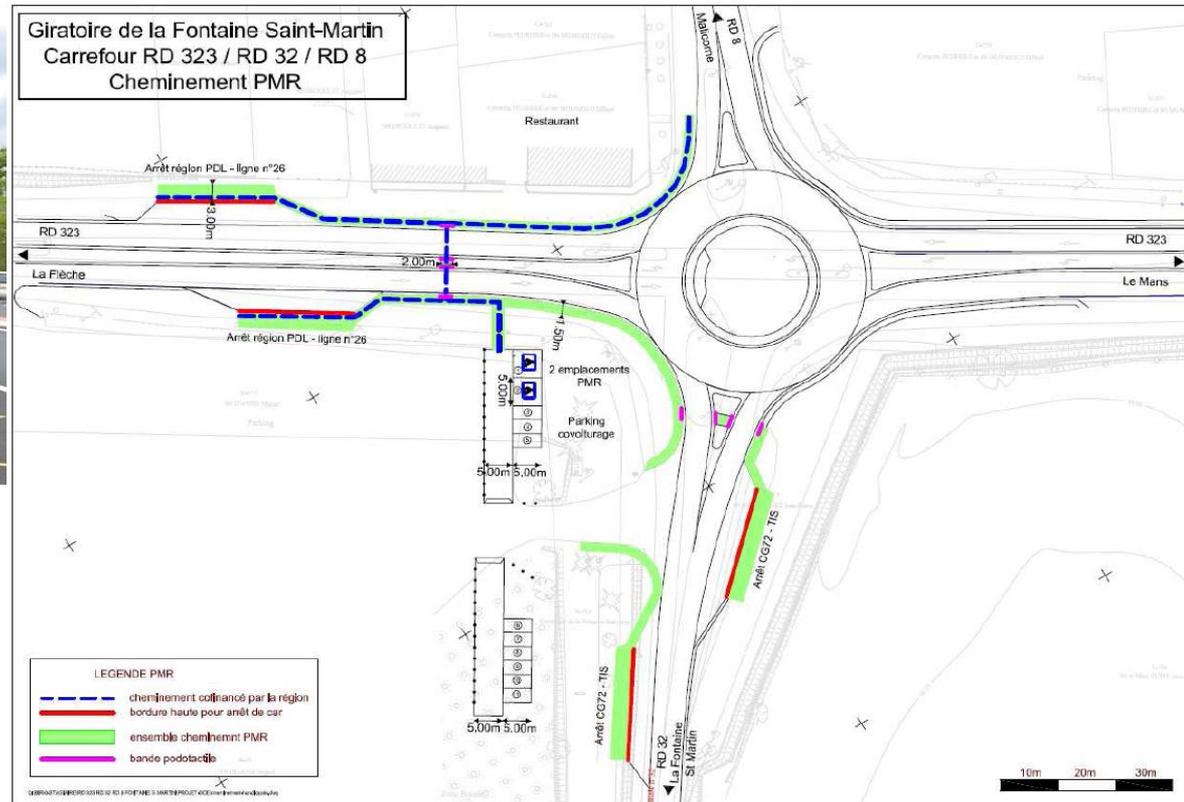
La Région finance :

- **50% des travaux d'aménagement de mise en accessibilité** lorsqu'ils ne sont desservis que par le réseau régional, à parité entre les AOT lorsqu'ils sont desservis par plusieurs réseaux de transports.
- **100% des équipements** correspondants aux aspects d'accessibilité tels que les **poteaux ou abris voyageurs** et les informations visuelles des arrêts.

**Un premier aménagement a été finalisé: La Fontaine St Martin (72), cofinancé avec le Département de la Sarthe en 2012 :**

Dalles podo-tactiles, bordures hautes pour arrêts de cars accessibles, élargissement des trottoirs.

## II. 3. L'accessibilité des points d'arrêt autocars



## II. 4. La mise en accessibilité des gares

1) La Région des Pays de la Loire a voté un règlement d'intervention pour le financement de la mise en accessibilité des gares ferroviaires, comme suit :

Types de gares	Taux d'intervention de la Région pour la mise en accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduite
7 Gares Grandes Lignes	20 %
38 Gares régionales	50 % (périmètre RFF)=> traversées de quais et voies 30 % (périmètre SNCF et collectivités)
2 Gares extrarégionales (desservies par TER PdL)	10 %

## II. 4. La mise en accessibilité des gares

### 2) La Région a cofinancé l'accessibilité de 12 gares ferroviaires

Sur les 38 gares régionales en activité et les 7 gares Grandes Lignes de la Région, 4 sont considérées accessibles sur tous les périmètres (RFF, SNCF et collectivités) : Angers, La Baule, Le Mans et Saumur.

8 gares accessibles uniquement sur le périmètre RFF : Bouaye, Challans, Machecoul, Rezé, Ste-Pazanne, Sablé-sur-Sarthe, Vertou et Le Pallet.

Les lignes Nantes-Clisson (tram-train) et Nantes-Châteaubriant seront accessibles aux PMR en 2014.

L'accessibilité est prise en compte dans tous les projets de Pôles d'échanges multimodaux : en mars 2012, 11 PEM sont en cours d'études, de travaux ou en émergence.

## II. 4. La mise en accessibilité des gares

3) Entre 2011 et 2013, la Région fait étudier la mise en accessibilité des autres gares :

31 gares régionales ont fait l'objet d'études préliminaires (sur le périmètre SNCF uniquement ou avec le périmètre RFF).

13 gares sont en cours d'études Avant-Projet –Projet sur le périmètre SNCF.

9 gares sont en cours d'études Avant-Projet –Projet sur le périmètre RFF.

**Les estimations études et travaux pour les 9 gares périmètre RFF et les 13 gares périmètre SNCF s'élèvent à 23 M € HT** (en mars 2013, y compris frais de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage, les aléas, et les aménagements de sécurité et de confort liés). **21,3 M € supplémentaires** sont estimés sur périmètre RFF pour 7 gares dont les études préliminaires s'achèvent fin 2013.

Soit une subvention régionale de **21,35 M €** pour la Région des Pays de la Loire.

## II. 4. La mise en accessibilité des gares

### 4) La programmation des travaux de mise en accessibilité des gares grâce au soutien des collectivités locales

Mars à juin 2013 : **rencontre de 11 Communes** ayant une gare dont l'accessibilité a été étudiée

→ Présentation du projet, proposition de participer financièrement à l'opération

Été 2013 : 6 gares bénéficiant d'un financement total du projet grâce aux collectivités volontaires : La Suze(72), Sillé-le-Guillaume (72), Le Croisic (44), Le Pouliguen (44), Pornichet (44), St-Etienne-de-Montluc (44).

Automne 2013 – début 2014 : présentation des études d'Avant-Projet – Projet aux collectivités, contractualisation du financement des travaux

2015 : lancement des premiers travaux de mise en accessibilité

### III. Cas pratique d'aménagement de la gare de St-Etienne-de-Montluc (44)

La mise en accessibilité des gares : 3 périmètres de maîtrise d'ouvrage pour :

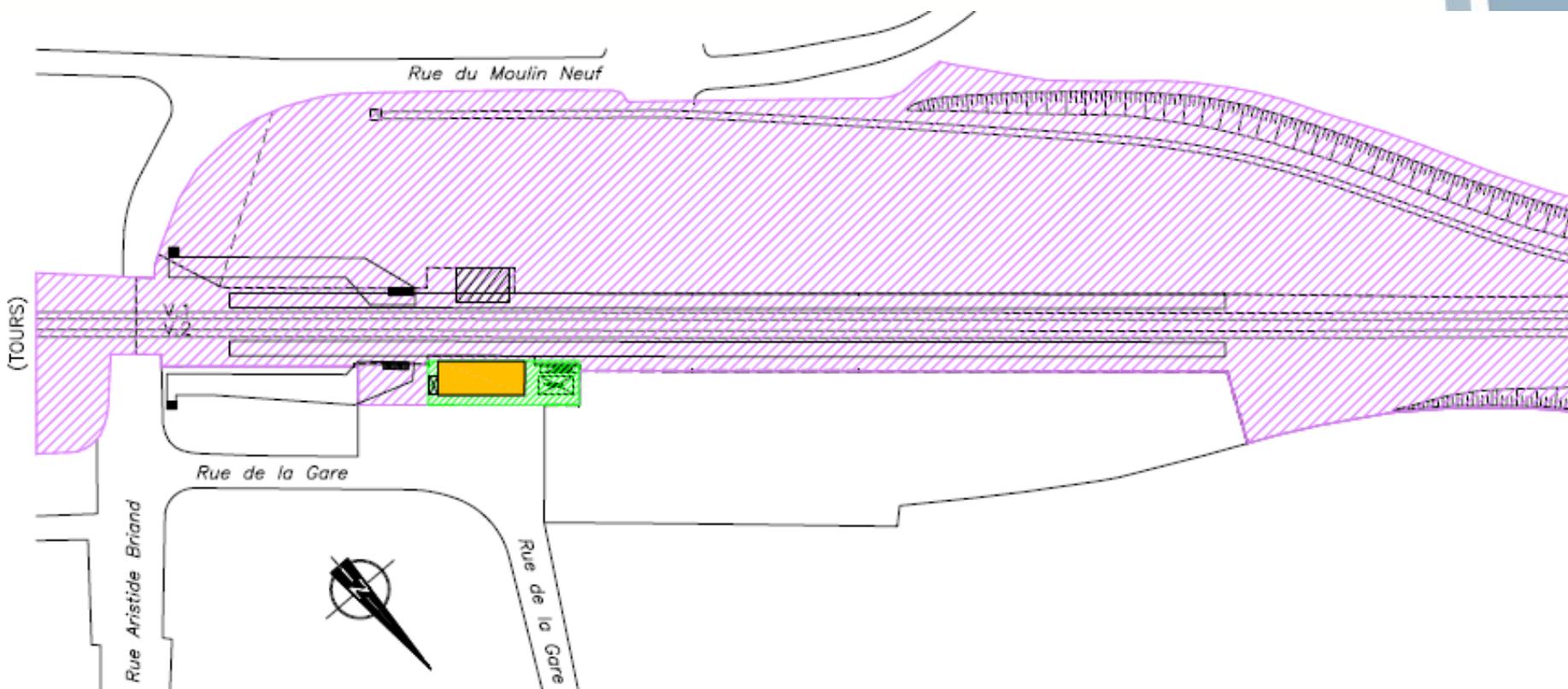
- Accéder à la gare : Périmètre « Ville » ou SNCF selon les lieux
- Acheter son titre, attendre dans la gare: Périmètre SNCF
- Accéder aux trains depuis le quai : Périmètre RFF

En 2009, la gare a fait l'objet de la suppression d'un passage à niveau et a bénéficié de la création d'un passage souterrain accessible PMR équipé de rampes d'accès avec une fonction interquartiers.

La gare de Saint-Etienne-de-Montluc a fait l'objet d'études préliminaires en 2011 – 2012 sur les périmètres SNCF et RFF.

Des études d'avant-projet / projet sont actuellement en cours de réalisation

# III. Cas pratique d'aménagement de la gare de St-Etienne-de-Montluc (44)



LEGENDE	
	Bâtiment Voyageurs
	Périmètres SNCF
	Périmètres RFF
	Périmètres Ville et autres

# III. Cas pratique d'aménagement de la gare de St-Etienne-de-Montluc (44)



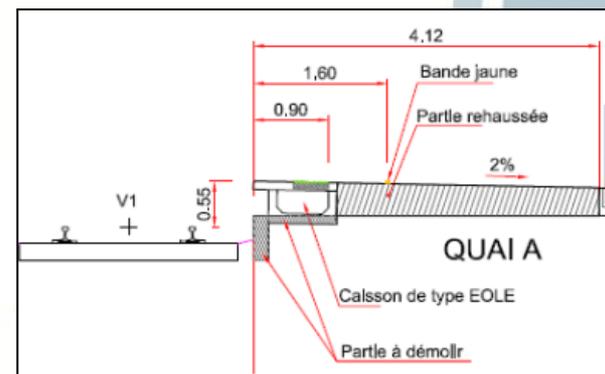
# Les travaux prévus sur le périmètre RFF : Mise en accessibilité PMR des quais

En complément de la mise en accessibilité PMR de la traversée des voies réalisée en 2009, le programme de l'opération est le suivant :

- Rehaussement des quais sur 162 m et adaptation des accès Ville par des rampes. Le quai A sera à niveau de l'accès du bâtiment voyageurs (rehaussement du sol).
- Mise aux normes des pentes de quais ;
- Rénovation de l'abri voyageurs en dur quai B liée au rehaussement ;
- Mise à niveau de la signalétique, y compris de sécurité.

Les travaux sont envisagés en 2015.

Montant de l'opération : 1,081 M€ aux CE de 01/11.



# 3. Les travaux prévus sur le périmètre RFF : Mise en accessibilité PMR de la traversée des voies et des quais

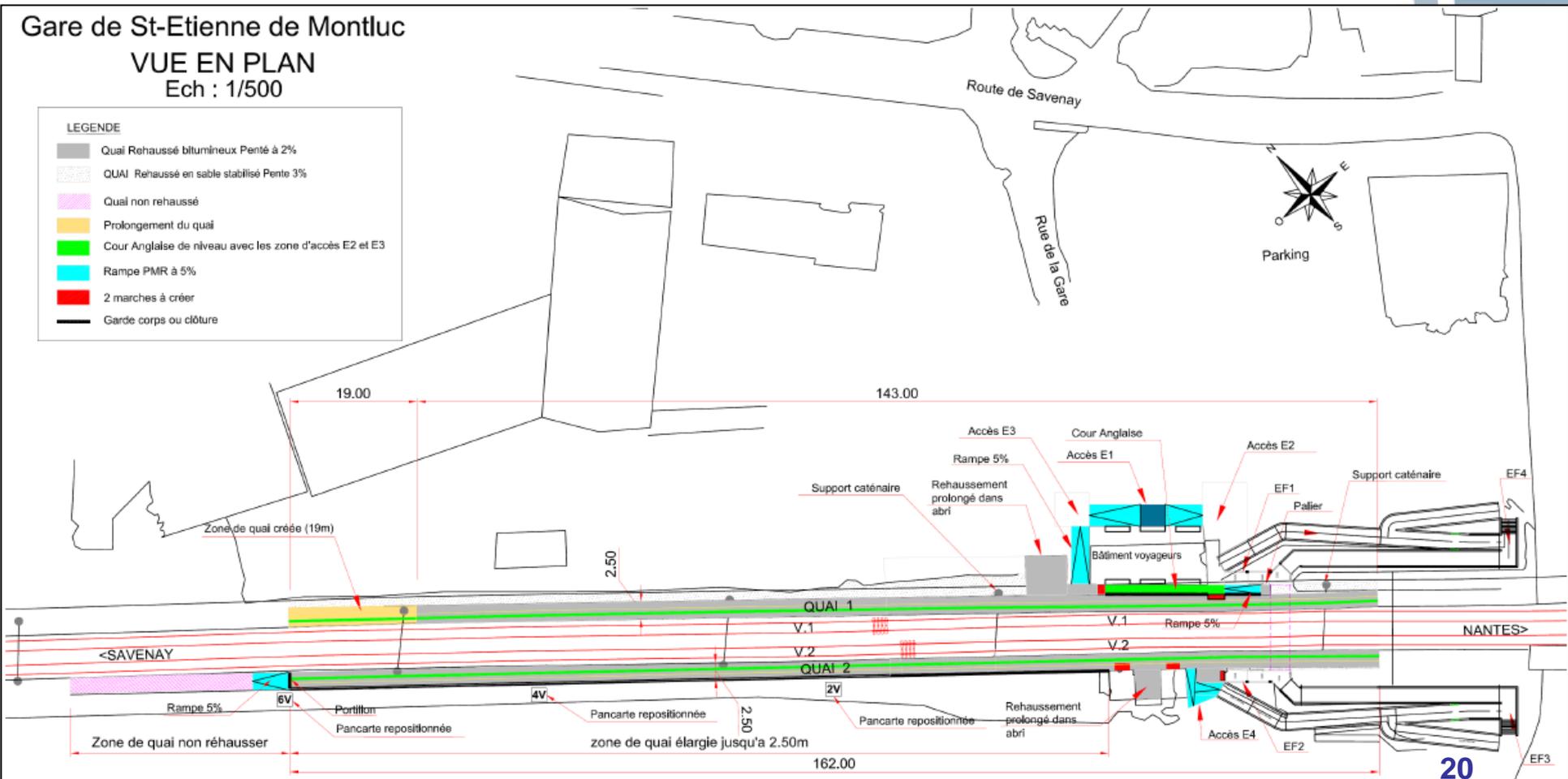
Gare de St-Etienne de Montluc

VUE EN PLAN

Ech : 1/500

LEGENDE

- Quai Rehaussé bitumineux Penté à 2%
- QUAI Rehaussé en sable stabilisé Pente 3%
- Quai non rehaussé
- Prolongement du quai
- Cour Anglaise de niveau avec les zone d'accès E2 et E3
- Rampe PMR à 5%
- 2 marches à créer
- Garde corps ou clôture



Vue en plan du traitement des accès dans la zone du BV

# Les travaux prévus sur le périmètre SNCF : le Bâtiment Voyageurs

Périmètre G&C	Programme
Accès aux quais et mobiliers de quai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la signalétique et mise en conformité des panneaux</li> <li>• Remplacement des assises sous les abris et mise en place d'assise neuves sur les quais</li> <li>• Mise en place de balises sonores pour l'accès au souterrain</li> <li>• Création d'une rampe d'accès au quai 1 et déplacement des places PMR près de cet accès</li> </ul>
Abris Voyageurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement de l'abri existant sur le quai 1 si l'état de vétusté de l'abri le nécessite</li> <li>OU dépose/repose de l'abri existant le cas échéant</li> </ul>



*Les travaux sont prévus en 2015.*

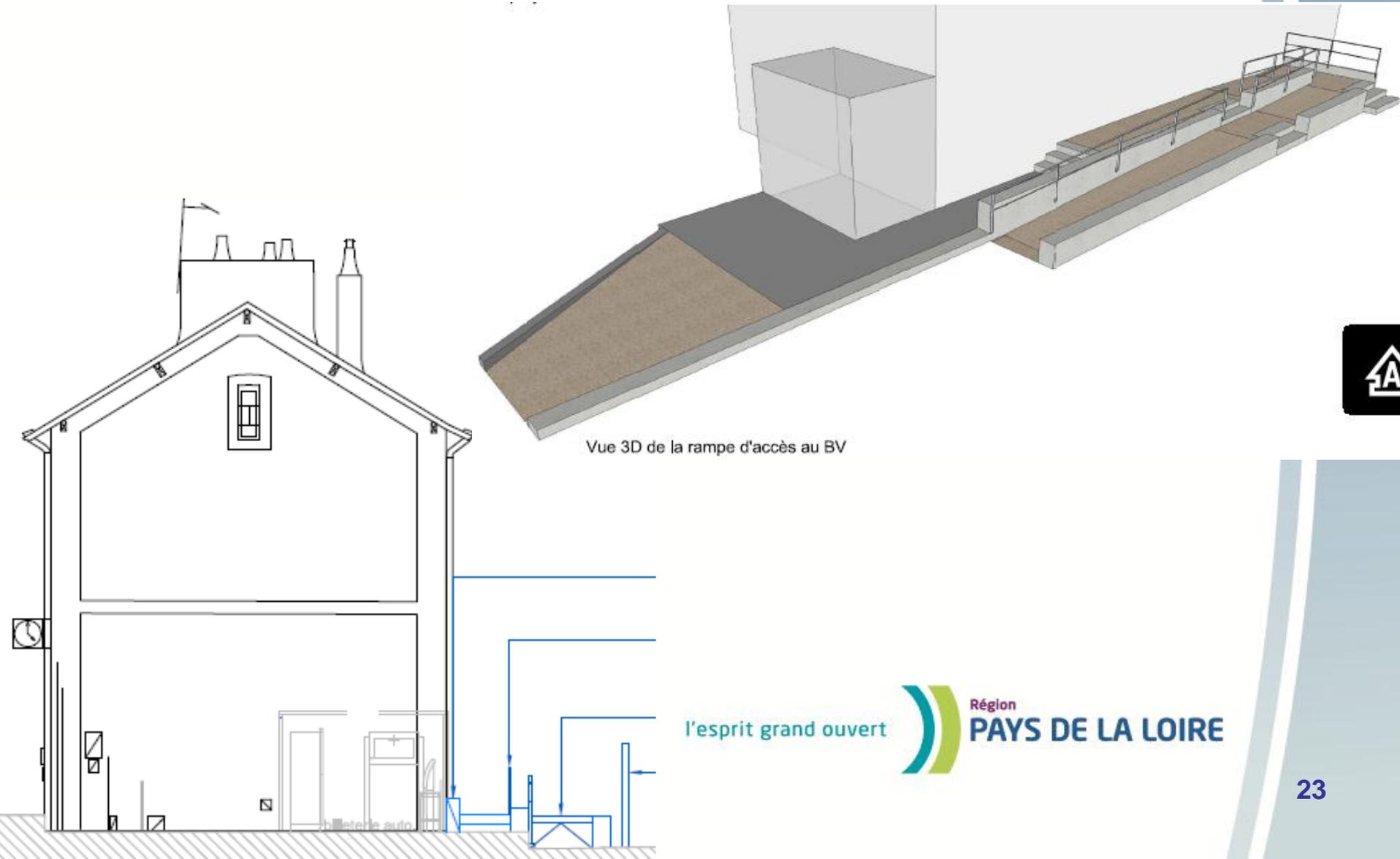
# Les travaux prévus sur le périmètre SNCF : le Bâtiment Voyageurs

Périmètre G&C	Programme
<b>Bâtiment Voyageurs (accès et hall)</b>  <i>INFO VOYAGEURS</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de balises sonores (guichet et accès) et de panneaux signalétiques (accès)</li> <li>• Mise en place de signalétique de civilité</li> <li>• Mise en place de sonorisation</li> <li>• Mise en place de portes automatiques et reprise des seuils</li> <li>• Reprise du trottoir et création d'une rampe d'accès PMR</li> <li>• Rehaussement sol hall BV (rehaussement quais RFF)</li> <li>• Reprise de l'éclairage (hall, attente, guichets)</li> <li>• Remplacement des assises et création d'une zone d'attente accessible PMR</li> <li>• Désencombrement du hall</li> <li>• Rafrâichissement des revêtements sols/murs/plafonds</li> <li>• Installation d'un afficheur léger écran TFT</li> </ul>
Périmètre TER	Programme
<b>Guichet</b>	Remplacement du guichet actuel par un guichet conforme aux normes d'accessibilité y compris BIM / Interphonie
<b>Affichage</b>	Mise en place de façades « MUST » avec supports fiches horaires et d'information
<b>Automates sous abri</b>	Dépose / repose de l'abri existant abritant le DBR situé au niveau de l'accès E2 (accès direct au quai 1) - (rehaussement quais RFF)



**Les travaux sont prévus en 2015.**

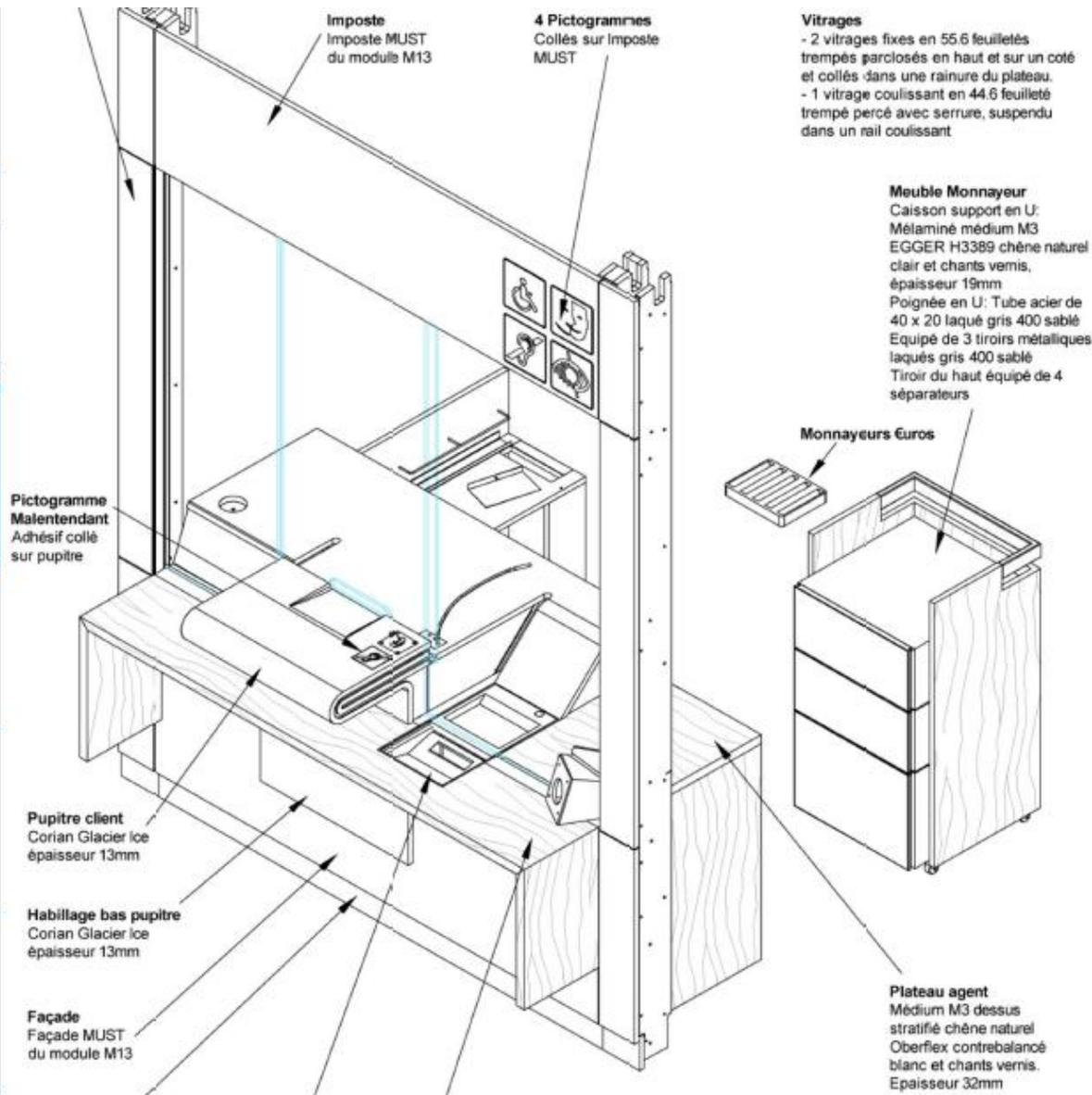
# Les travaux prévus sur le périmètre SNCF : la rampe d'accès au BV



l'esprit grand ouvert



# Les travaux prévus sur le périmètre SNCF : illustration du nouveau guichet TER

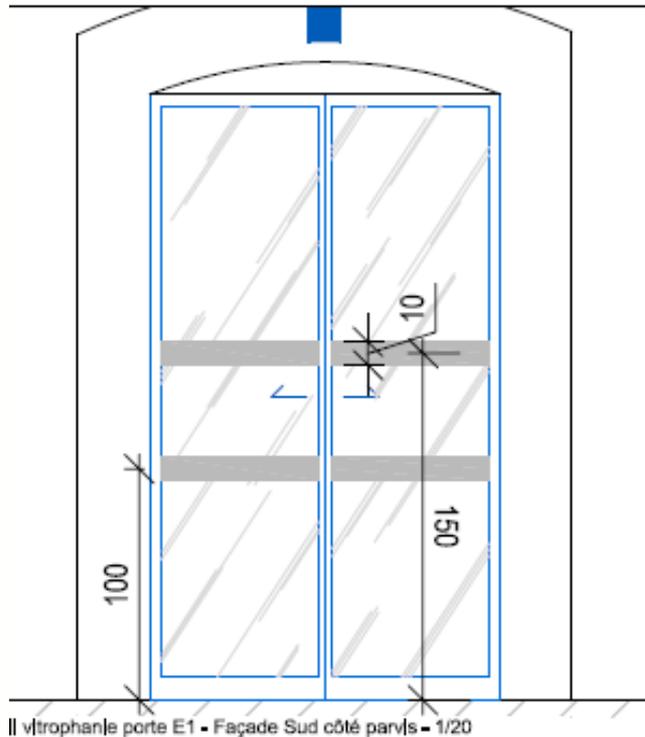


# Les travaux prévus sur le périmètre SNCF : les balises sonores



Photos d'implantation Balises en applique murale & sur mât

# Les travaux prévus sur le périmètre SNCF : vitrophanie et exemple de signalétique



N002 Simple face -  
Module 25



l'esprit grand ouvert



# Les travaux prévus sur le périmètre SNCF : coupe du projet

F&P d'une **porte automatique** deux battants  
ouverture de 1,45 m  
F&P de **vitrophanie**  
**Eclairage d'accentuation**  
F&P de **Balises audios de guidages**

F&P de signalétiques Achemine  
Module 20 - sortie par centre-ville



F&P de trois **banquettes** 3 places - CC

F&P d'un **faux-plafond** avec montage joint-croix  
avec **luminaires** encastrés type spot

F&P d'un **goulotte** avec **éclairage Indirect**

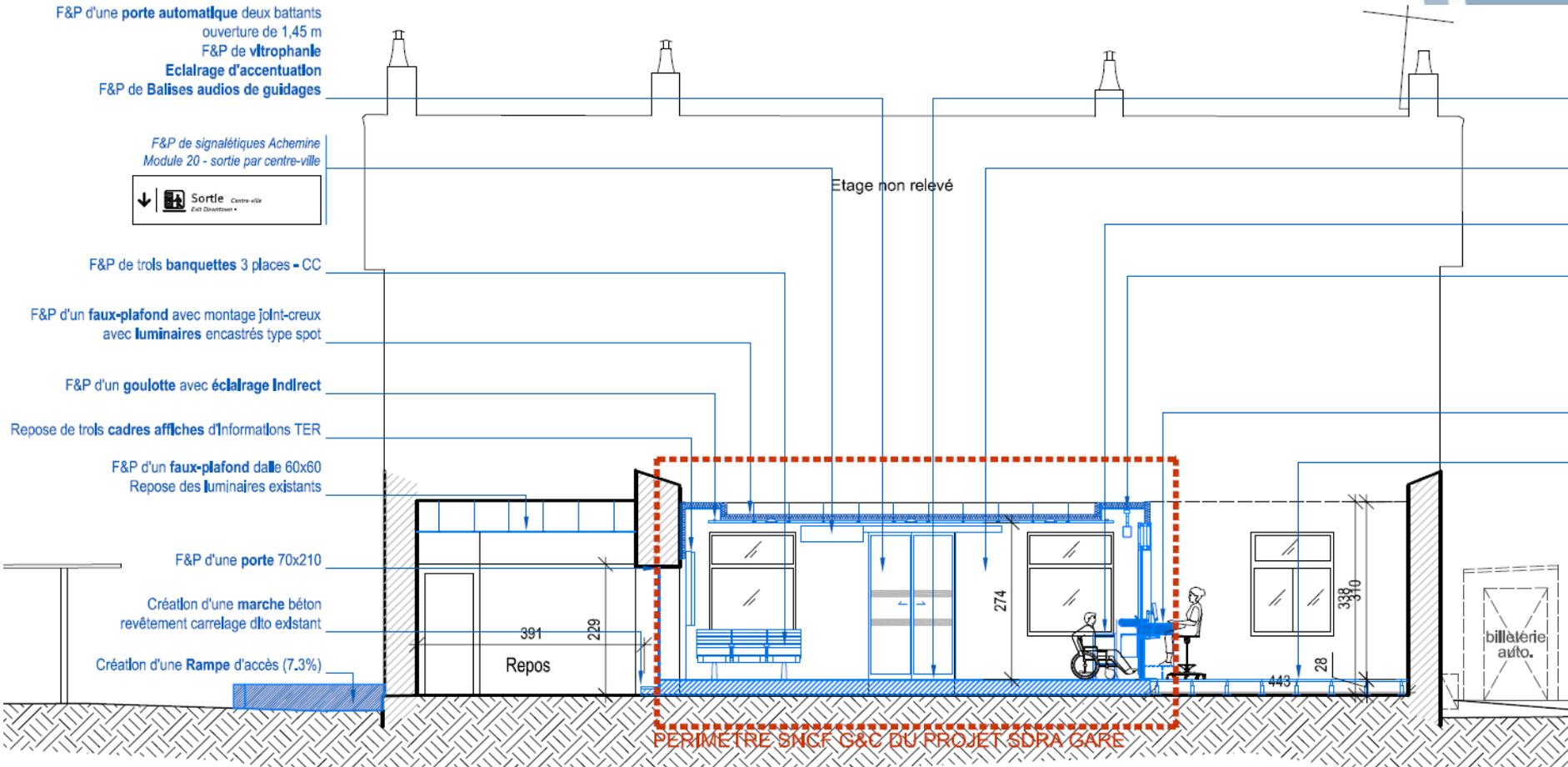
Repose de trois **cadres affiches** d'Informations TER

F&P d'un **faux-plafond** dalle 60x60  
Repose des **luminaires** existants

F&P d'une **porte** 70x210

Création d'une **marche** béton  
revêtement carrelage d'ito existant

Création d'une **Rampe** d'accès (7.3%)



## 5. Le financement de l'opération

Pour la gare de Saint-Etienne-de-Montluc, le financement des travaux de mise en accessibilité est le suivant :

Coûts aux conditions économiques de 2011 :

Travaux RFF : 1 080 000 €

Travaux SNCF : 270 000 €

Total : 1 350 000 €

Financement RFF : 270 000 €

Financement SNCF : 68 000 € (13 000 € TER + 55 000 € G&C)

Financement Région : 621 000 €

Financement Commune de St-Etienne-de-Montluc : 391 000 €